

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 SEPTEMBRE 2022**

0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

0.1 Ouverture

Proposition d'ouverture à 12h46

*Proposée par Julie Briand
Appuyée par Ludovic Gourd
Adoptée à l'unanimité*

0.2 Præsidium

Que Charles-Antoine Goulet, Émile Brassard et Alex Vaillant assurent respectivement l'animation principale, l'animation de la deuxième salle et le secrétariat de l'assemblée.

*Proposée par Julie Briand
Appuyée par Arthur Van Neste
Adoptée à l'unanimité*

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit :

0. Procédures

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Grève

1.1 Plénière

1.2 Délibérante

2. Agenda

3. Levée

*Proposée par Julie Briand
Appuyée par Cédric Cyr
Adoptée à l'unanimité*

1. Grève

1.1 Plénière

Plénière statutaire de une heure sur la proposition de grève

Que l'on lève les cours de 14h

*Proposée par Ludovic Gourd
Appuyée par Cédric Cyr
Adoptée à l'unanimité*

Que les non-membres puissent faire des interventions pendant la plénière.

*Proposée par Joey Demers Cloutier
Appuyée par Louis-Joseph Michaud*

Proposition d'amendement : d'exclure le personnel de l'établissement à venir prendre la parole.

*Proposée par Ludovic Gourd
Appuyée par Cédric Cyr
Adoptée à la majorité*

Retour sur la principale : Que les non-membres puissent faire des interventions pendant la plénière et d'exclure le personnel de l'établissement à venir prendre la parole.

*Proposée par Joey Demers Cloutier
Appuyée par Louis-Joseph Michaud
Adoptée à la majorité*

1.2 Délibérante

*Considérant que la crise climatique actuelle et le mouvement de résistance écologique prennent de plus en plus d'ampleur;
Considérant que le plan climatique du Canada n'est pas suffisant pour que le Canada fasse sa part dans la gestion de la crise climatique, et que le gouvernement actuel ne prends pas les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de ce plan qui est déjà très insuffisant ;
Considérant que nous sommes présentement en campagne électorale et que le parti sortant, et probablement réélu ne nous présente pas d'agenda environnemental prenant au sérieux la crise climatique;
Considérant que le rapport de GIEC nomme les mobilisations sociales, dont, entre autres, les grèves pour le climat, comme moteur des changements sociaux qui sont nécessaires à la transition écologique;
Considérant que le 23 septembre 2022 est une journée dédiée mondialement à la lutte climatique ;
Considérant le mépris de l'administration du Collège de Maisonneuve envers l'instance décisionnelle démocratique que représente l'assemblée générale, son refus de considérer les délibérations politiques lors des assemblées générales et des journées de grève comme des moments d'éducation citoyenne et d'émancipation et sa tendance à imposé des reprises aux journées de grève et d'assemblées générales ;
Considérant que le 23 septembre aura lieu une manifestation de grande ampleur pour la justice sociale et climatique au parc Jeanne-Mance à 13h ;
Considérant que le syndicat des professeur.e.s du collège de Maisonneuve s'est prononcé en faveur d'une journée de grève le 23 septembre ;
Considérant que la lutte climatique n'est pas seulement une lutte étudiante mais bien une lutte soutenue par un nombre important d'organismes et de syndicats ;
Considérant que la grève est le seul moyen de pression qui permet de déranger l'ordre social et de forcer les élites de la société au pouvoir à agir ;
Considérant que la lutte environnementale doit être organisée de manière collective et non de façon individuelle ou institutionnelle, et que le seul moyen d'y parvenir est par la grève ;*

Que la SOGÉÉCOM soit en grève le 22 et 23 septembre;

Que ces journées soient des journées d'actions et de sensibilisation à la crise écologique ;

Que la SOGÉÉCOM invite les syndicats, les associations étudiantes et l'ensemble de la société civile à joindre le mouvement de résistance écologique à l'occasion de cette journée ;

Que la SOGÉÉCOM invite ses membres à participer à la manifestation du 23 septembre et à rejoindre son contingent à 12h30 au terrain de soccer du parc Jeanne-Mance;

Que l'on tienne des lignes de piquetage dures devant les portes du Collège afin que soit respecté le mandat de grève ;

Que l'on organise un conseil de grève ce soir, le 20 septembre à 18h30;

*Proposée par Arthur Van Neste
Appuyée par Ludovic Gourd*

Proposition d'amendement : que la grève soit semaine soit du 27 septembre au 29 septembre

*Proposée par Samy Loqueman
Appuyée par Ludovic Gourd*

Proposition qu'on ajourne jusqu'à 15h

*Proposée par Sami Loquemen
Appuyée par Salhma Halthal
Adoptée à majorité*

Reconsidération ultérieure sur l'ajournement

*Proposée par Cédric Cyr
Appuyée par Arthur Van Neste
Adoptée au 2/3*

Retour sur l'amendement : que la grève soit d'une semaine, soit du 27 septembre au 29 septembre.

*Proposée par Sami Loquemen
Appuyée par Ludovic Gourd
Battue à la majorité*

Demande de la question préalable sur l'amendement.

*Proposée par Kevin Ponce
Appuyée par Thaina Leunidique
Adopté à la majorité des 2/3*

Retour sur la principale :

*Considérant que la crise climatique actuelle et le mouvement de résistance écologique prennent de plus en plus d'ampleur;
Considérant que le plan climatique du Canada n'est pas suffisant pour que le Canada fasse sa part dans la gestion de la crise climatique, et que le gouvernement actuel ne prend pas les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de ce plan qui est déjà très insuffisant ;
Considérant que nous sommes présentement en campagne électorale et que le parti sortant, et probablement réélu ne nous présente pas d'agenda environnemental prenant au sérieux la crise climatique;
Considérant que le rapport de GIEC nomme les mobilisations sociales, dont, entre autres, les grèves pour le climat, comme moteur des changements sociaux qui sont nécessaires à la transition écologique;
Considérant que le 23 septembre 2022 est une journée dédiée mondialement à la lutte climatique ;
Considérant le mépris de l'administration du Collège de Maisonneuve envers l'instance décisionnelle démocratique que représente l'assemblée générale, son refus de considérer les délibérations politiques lors des assemblées générales et des journées de grève comme des moments d'éducation citoyenne et d'émancipation et sa tendance à imposer des reprises aux journées de grève et d'assemblées générales ;
Considérant que le 23 septembre aura lieu une manifestation de grande ampleur pour la justice sociale et climatique au parc Jeanne-Mance à 13h ;
Considérant que le syndicat des professeur.e.s du collège de Maisonneuve s'est prononcé en faveur d'une journée de grève le 23 septembre ;
Considérant que la lutte climatique n'est pas seulement une lutte étudiante mais bien une lutte soutenue par un nombre important d'organismes et de syndicats ;
Considérant que la grève est le seul moyen de pression qui permet de déranger l'ordre social et de forcer les élites de la société au pouvoir à agir ;
Considérant que la lutte environnementale doit être organisée de manière collective et non de façon individuelle ou institutionnelle, et que le seul moyen d'y parvenir est par la grève ;*

Que la SOGÉÉCOM soit en grève le 22 et 23 septembre;

Que ces journées soient des journées d'actions et de sensibilisation à la crise écologique ;

Que la SOGÉÉCOM invite les syndicats, les associations étudiantes et l'ensemble de la société civile à joindre le mouvement de résistance écologique à l'occasion de cette journée ;

Que la SOGÉÉCOM invite ses membres à participer à la manifestation du 23 septembre et à rejoindre son contingent à 12h30 au terrain de soccer du parc Jeanne-Mance;

Que l'on tienne des lignes de piquetage dures devant les portes du Collège afin que soit respecté le mandat de grève ;
Que l'on organise un conseil de grève ce soir, le 20 septembre à 18h30;

Proposée par Arthur Van Neste
Appuyée par Ludovic Gourd

Proposition d'amendement de retirer le 22 de la proposition.

Proposée par Étienne Caron
Appuyée par Inna Delha
Battue à la majorité

Retour sur la principale :

Considérant que la crise climatique actuelle et le mouvement de résistance écologique prennent de plus en plus d'ampleur;
Considérant que le plan climatique du Canada n'est pas suffisant pour que le Canada fasse sa part dans la gestion de la crise climatique, et que le gouvernement actuel ne prend pas les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de ce plan qui est déjà très insuffisant ;
Considérant que nous sommes présentement en campagne électorale et que le parti sortant, et probablement réélu ne nous présente pas d'agenda environnemental prenant au sérieux la crise climatique;
Considérant que le rapport de GIEC nomme les mobilisations sociales, dont, entre autres, les grèves pour le climat, comme moteur des changements sociaux qui sont nécessaires à la transition écologique;
Considérant que le 23 septembre 2022 est une journée dédiée mondialement à la lutte climatique ;
Considérant le mépris de l'administration du Collège de Maisonneuve envers l'instance décisionnelle démocratique que représente l'assemblée générale, son refus de considérer les délibérations politiques lors des assemblées générales et des journées de grève comme des moments d'éducation citoyenne et d'émancipation et sa tendance à imposer des reprises aux journées de grève et d'assemblées générales ;
Considérant que le 23 septembre aura lieu une manifestation de grande ampleur pour la justice sociale et climatique au parc Jeanne-Mance à 13h ;
Considérant que le syndicat des professeur.e.s du collège de Maisonneuve s'est prononcé en faveur d'une journée de grève le 23 septembre ;
Considérant que la lutte climatique n'est pas seulement une lutte étudiante mais bien une lutte soutenue par un nombre important d'organismes et de syndicats ;
Considérant que la grève est le seul moyen de pression qui permet de déranger l'ordre social et de forcer les élites de la société au pouvoir à agir ;
Considérant que la lutte environnementale doit être organisée de manière collective et non de façon individuelle ou institutionnelle, et que le seul moyen d'y parvenir est par la grève ;

Que la SOGÉÉCOM soit en grève le 22 et 23 septembre;

Que ces journées soient des journées d'actions et de sensibilisation à la crise écologique ;

Que la SOGÉÉCOM invite les syndicats, les associations étudiantes et l'ensemble de la société civile à joindre le mouvement de résistance écologique à l'occasion de cette journée ;

Que la SOGÉÉCOM invite ses membres à participer à la manifestation du 23 septembre et à rejoindre son contingent à 12h30 au terrain de soccer du parc Jeanne-Mance;

Que l'on tienne des lignes de piquetage dures devant les portes du Collège afin que soit respecté le mandat de grève ;

Que l'on organise un conseil de grève ce soir, le 20 septembre à 18h30;

Proposée par Arthur Van Neste
Appuyée par Ludovic Gourd
Adoptée à la majorité

Que l'on tienne une assemblée générale de grève dans le mois de novembre.

Proposée par Sami Loquemen
Appuyée Omard Quafilia
Adoptée à la majorité

2. Agenda

Que l'on tienne une plénière de 20 minutes reconductible sur les sujets des textes de l'agenda étudiante.

*Proposée par Julie Briand
Appuyée par Ludovic Gourd
Adoptée à l'unanimité*

Que l'on ajoute à la plénière 10 minutes.

Que l'on ajourne l'assemblée générale pour une durée de 30 minutes.

*Proposée par Arthur Van Neste
Appuyée par Ludovic Gourd
Adoptée à l'unanimité*

On retourne ici à 16h25.

Proposition d'ouverture de l'assemblée générale

*Proposée par Arthur Van Neste
Appuyée par Julie Briand
Adoptée à l'unanimité*

Que l'on mette le point agenda en dépôt pour une future assemblée générale.

*Proposée par Arthur Van Neste
Appuyée par Julie Briand
Adoptée à la majorité*

3. Levée

Que l'assemblée générale ne reconnaisse pas la légitimité de la fin de la levée de cours
Que l'assemblée soit levée à 16h40

*Proposée par Arthur Van Neste
Appuyée par Elki Mercier
Adoptée à l'unanimité*